Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2020 Numéro de version 2 Révision: 04.05.2020

* RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Alpha wax LMP 60, Alpha wax LMP 64, Alpha wax LMP 65, Alpha wax LMP 66, Alpha wax LMP 68**
Alpha wax MMP, Alpha wax MMP 70, Alpha wax MMP 72, Alpha wax MMP 74, Alpha wax MMP 75
Alpha wax HMP 78, Alpha wax HMP 80, Alpha wax HMP 85, Alpha wax HMP 86, Alpha wax HMP 90

No CAS:
63231-60-7
Numéro CE:
264-038-1
Numéro d'enregistrement 01-2119495561-32
1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Catégorie du produit Utilisation générale de la paraffine et de la cire.
Emploi de la substance / de la préparation Usage professionnel uniquement
1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Fabricant / importateur / fournisseur:
Alpha Wax BV
Raoul Wallenbergplein 35
2404 ND Alphen aan den Rijn
Tel.: +31 (0)172 242628
Fax: +31 (0)172 241439
email: info@alphawax.com
www.alphawax.com
Service chargé des renseignements: Département sécurité du produit.
1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+31 172 242 628
Ce numéro de téléphone ne peut être atteint que pendant les heures de bureau.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 La substance n'est pas classifiée selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage
Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
Pictogrammes de danger néant
Mention d'avertissement néant
Mentions de danger néant
Indications complémentaires:
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Caractérisation chimique: Substances
No CAS Désignation
63231-60-7 cires de paraffine et cires d'hydrocarbures microcristallines
Code(s) d'identification
Numéro CE: 264-038-1
Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2020 Numéro de version 2 Révision: 04.05.2020

Nom du produit: Alpha wax LMP 60, Alpha wax LMP 64, Alpha wax LMP 65, Alpha wax LMP 66, Alpha wax LMP 68
Alpha wax MMP, Alpha wax MMP 70, Alpha wax MMP 72, Alpha wax MMP 74, Alpha wax MMP 75
Alpha wax HMP 78, Alpha wax HMP 80, Alpha wax HMP 85, Alpha wax HMP 86, Alpha wax HMP 90

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours
Remarques générales:
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin présence.
Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.
Les personnes, fournissant l'assistance, devraient éviter l'exposition au danger pour eux-mêmes comme pour autrui.
Après inhalation:
Emmener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position qui facilite la respiration.
En cas de malaise, recourir à un traitement médical.
Après contact avec la peau:
Après contact avec le produit fondu, rafraîchir rapidement avec de l'eau froide.
Ne pas enlever le produit solidifié de la peau.
Demander immédiatement conseil à un médecin.
Après contact avec les yeux:
Si possible, retirer les lentilles de contact.
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes (au moins15 minutes), sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:
NE PAS FAIRE VOMIR !
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction:
CO2, poudre d'extinction, mousse ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
5.3 Conseils aux pompiers
Equipement spécial de sécurité:
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.
Autres indications Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Laisser durcir, recueillir par moyen mécanique.
6.4 Référence à d'autres rubriques
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2020 Numéro de version 2 Révision: 04.05.2020

Nom du produit: Alpha wax LMP 60, Alpha wax LMP 64, Alpha wax LMP 65, Alpha wax LMP 66, Alpha wax LMP 68
Alpha wax MMP, Alpha wax MMP 70, Alpha wax MMP 72, Alpha wax MMP 74, Alpha wax MMP 75
Alpha wax HMP 78, Alpha wax HMP 80, Alpha wax HMP 85, Alpha wax HMP 86, Alpha wax HMP 90

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Stockage:
Exigences concernant les lieux et les réservoirs:
Utilisez uniquement des réservoirs qui sont spécialement équipés pour ce produit.
Une atmosphère d'azote est recommandé pour le stockage dans des réservoirs.
Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
Autres indications sur les conditions de stockage:
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Conserver entre 0 ° C et 40 ° C dans un endroit sec, bien ventilé.
7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l’exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
63231-60-7 cires de paraffine et cires d'hydrocarbures microcristallines	
TWA (EU)	Valeur à long terme: 2 mg/m³

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
8.2 Contrôles de l'exposition
Equipement de protection individuel:
Mesures générales de protection et d'hygiène:
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
Protection des mains: Gants résistant à la chaleur

Matériau des gants
Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
Temps de pénétration du matériau des gants Manipuler matière fondue avec des gants thermiques.
Protection des yeux:
Protection du visage
Lunettes de protection
Utilisez des lunettes de sécurité qui répond aux exigences de la norme EN 166; dernières versions.
Protection du corps:
En cas d'exposition à un produit liquide, il est recommandé de porter un tablier de protection et manches longues, à la fois thermiquement protectrices.
Limitation et contrôle de l'exposition environnementale
Prévenir les déversements d'atteindre les eaux de surface ou dans le sol.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2020 Numéro de version 2 Révision: 04.05.2020

Nom du produit: Alpha wax LMP 60, Alpha wax LMP 64, Alpha wax LMP 65, Alpha wax LMP 66, Alpha wax LMP 68
Alpha wax MMP, Alpha wax MMP 70, Alpha wax MMP 72, Alpha wax MMP 74, Alpha wax MMP 75
Alpha wax HMP 78, Alpha wax HMP 80, Alpha wax HMP 85, Alpha wax HMP 86, Alpha wax HMP 90

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
Indications générales.	
Aspect:	
Forme:	Solide (à 20°C)
Couleur:	Blanc / Blanc cassé / Jaune
Odeur:	Légère
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non applicable.
Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	Voir la feuille de spécifications.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> °C (300)
Point d'éclair	>190 °C (ASTM D92)
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température d'inflammation:	Non déterminé
Température de décomposition:	>300°C °C
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité à 20 °C:	0,9 g/cm³
Densité relative.	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non applicable.
Teneur en solvants:	
Propriétés oxydantes :	Non detérminé
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Réagit violemment avec les oxydants.
10.2 Stabilité chimique
Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
10.4 Conditions à éviter Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
10.5 Matières incompatibles: Agents oxydants

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2020 Numéro de version 2 Révision: 04.05.2020

Nom du produit: Alpha wax LMP 60, Alpha wax LMP 64, Alpha wax LMP 65, Alpha wax LMP 66, Alpha wax LMP 68
Alpha wax MMP, Alpha wax MMP 70, Alpha wax MMP 72, Alpha wax MMP 74, Alpha wax MMP 75
Alpha wax HMP 78, Alpha wax HMP 80, Alpha wax HMP 85, Alpha wax HMP 86, Alpha wax HMP 90

(suite de la page 4)

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Effet primaire d'irritation:
Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Inhalation : Aucune information disponible.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement ou les quantités ne sont pas pertinentes.
Cependant déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir un danger ou de nuire à l'environnement.
Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
12.2 Persistance et dégradabilité Biodégradable.
12.3 Potentiel de bioaccumulation
Vu le coefficient de distribution n-Octanol/eau, une accumulation dans les organismes est possible.
12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
Autres indications écologiques:
Indications générales: En général non polluant
12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.
12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation:
Respecter les réglementations locales en vigueur.
Doit être acheminé vers une installation d'incinération autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.
Catalogue européen des déchets 13 08 99 déchets d'huile (sauf indication contraire)

Emballages non nettoyés:
Recommandation:
Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2020 Numéro de version 2 Révision: 04.05.2020

Nom du produit: Alpha wax LMP 60, Alpha wax LMP 64, Alpha wax LMP 65, Alpha wax LMP 66, Alpha wax LMP 68
Alpha wax MMP, Alpha wax MMP 70, Alpha wax MMP 72, Alpha wax MMP 74, Alpha wax MMP 75
Alpha wax HMP 78, Alpha wax HMP 80, Alpha wax HMP 85, Alpha wax HMP 86, Alpha wax HMP 90

(suite de la page 5)

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU **ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA**	néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU **ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA**	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport **ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA** **Classe**	néant
14.4 Groupe d'emballage **ADR/RID/ADN, IMDG, IATA**	néant
14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
"Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées - ANNEXE I la substance n'est pas comprise
Prescriptions nationales:

Classe de pollution des eaux: En général non polluant.
15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Remarques pour formation. Prendre soin de la bonne information, instruction et formation des utilisateurs.
Acronymes et abréviations:
ADN: Accord Européen relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieures (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways)
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (Division of the American Chemical Society)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
EC50: Effective Concentration, 50 percent
IOELVS: Indicative Occupational Exposure Limit Values
mPa.s: milliPascal per second
. Sources.
Cette information est basée sur le courant des données disponibles (fournisseurs de matières premières, chimie cartes, annexe VI)
Voirégalement également le site internet : http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2020 Numéro de version 2 Révision: 04.05.2020

Nom du produit: Alpha wax LMP 60, Alpha wax LMP 64, Alpha wax LMP 65, Alpha wax LMP 66, Alpha wax LMP 68
Alpha wax MMP, Alpha wax MMP 70, Alpha wax MMP 72, Alpha wax MMP 74, Alpha wax MMP 75
Alpha wax HMP 78, Alpha wax HMP 80, Alpha wax HMP 85, Alpha wax HMP 86, Alpha wax HMP 90

(suite de la page 6)

Basé sur les réglementations - 1907/2006 / CE, 272/2008 / CE et la directive 2012/18 / UE

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette signalétique, fiche produit est préparé avec le plus grand soin et correspond aux informations plus récentes sur la date de publication (figurant en haut de chaque page) au fournisseur sont connus. Le contenu de la fiche de données de sécurité n'est pas comme une garantie que le produit décrit des caractéristiques spécifiques ou convient à certaines fins. C'est l'obligation de l'utilisateur pour déterminer si le produit est approprié pour le but spécifique et la méthode d'application que l'utilisateur est voulu ou implicite. Cette fiche ne concerne que le produit spécifique et ne s'applique pas à une utilisation qui n'est pas définie ou est pour une utilisation du produit en combinaison avec d'autres matériaux et/ou de produits. C'est la responsabilité de l'utilisateur pour pouvoir utiliser le produit avec soin et d'observer les lois et règlements applicables. Le fournisseur décline toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects en raison de la mauvaise utilisation de cette fiche signalétique et/ou du produit qui y sont décrites.